

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 0 L'ensemble des services Hôteliers

Version du 26 juin 2020

Le personnel de l'hôtellerie a depuis 2007, mis en place son « plan de maîtrise sanitaire » garantissant la sécurité alimentaire des clients. Il assure depuis plus de 20 ans des autocontrôles et fait vérifier les résultats de ses organisations par un Laboratoire Agréé.

Un fascicule « passeport pour la sécurité alimentaire » est remis lors de l'arrivée d'un nouveau salarié. Cette année, il sera remis pour rappel aux salariés l'ayant déjà reçu et à toute nouvelle embauche.

La crise sanitaire liée au COVID 19, nous fait étendre nos principes de bases en appliquant les consignes relatives à la non-prolifération du virus qui circule toujours et peut menacer la santé de nos clients et la nôtre.

Nous avons rajouté des organisations et mis en place des outils complémentaires dont voici les listes établies pour les métiers de la confection, de la distribution et l'entretien des locaux.

LE PERSONNEL	Organisations
Tenue	Une attention particulière est portée sur les tenues du personnel. Leur fréquence de lavage est augmentée (achat de tenues supplémentaires)
Port du masque	Obligatoire en permanence sur le lieu de travail (sans exception de lieux et d'horaires) pour les équipes d'hôtellerie. (Point attendu le 10 juillet).
Formation	Le personnel de la restauration et de l'hôtellerie a suivi une formation sur la maîtrise des risques sanitaires et plus spécifiquement cette année sur les risques liés Covid 19. Particulièrement sensibilisés aux respects des gestes barrières, nos équipes assureront des autocontrôles sur les protocoles qu'ils ont élaborés et mis en place.
Lavage des Mains	L'utilisation de Solution Hydro alcoolique est préconisée « seulement si » le salarié n'a pas accès à un lavabo équipé de Savon (savon bactéricide en restauration). Le temps de contact est respecté. La fréquence de lavage est portée à un lavage par demi-heure au minimum sur une action. 1 lavage à chaque passage entre les zones dites « propres » et « sales ». Spécificité pour les serveurs Cf restauration- distribution
Les Repas du Personnel	Dans les conditions sanitaires prévues, le nombre de tables est augmenté afin que chacun puisse se tenir à 1 m d'un collègue
Organisation du Travail	Lorsque cela est possible les missions sont réalisées par un seul salarié. Le travail en binôme ou en équipe dans un même espace réduit est fortement déconseillé. Exemple 2 salariés par chambre ou sur un même plan de travail.

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 0 L'ensemble des services Hôteliers SUITE 2

Locaux, Outils Equipements	Organisations
Nettoyage et désinfection des outils, équipements et surface Matériaux	<p>5 centrales de dosage de détergent désinfectant Alimentaire 7 centrales de dosage de produit désinfectant Techniques de désinfection et de produit virucide (norme NF EN 14476) sont implantées dans l'ensemble de l'établissement.</p> <p>Des pulvérisateurs et lavettes dédiés sont distribués dans les locaux. Certains Pulvérisateurs peuvent être utilisés par le Client. (cas de la piscine) ou par les autres services. (animation adultes et enfants, secrétariat)</p> <p>Dans les espaces communs, sont organisées des rondes de désinfections régulières insistant sur la désinfection des parties fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs..). Est mise en place avec une fiche des horaires de Passages visible des clients.</p>
Circulation Distanciation	<p>Les entrées, sorties et files d'attente sont identifiées. Dans les salles de restauration, au bar et à chaque fois que cela est nécessaire, un affichage ou un marquage au sol est apposé afin de visualiser les sens de circulation et les distances dans une file d'attente.</p> <p>Les clients doivent porter un masque sauf à table et sont invités à limiter leurs déplacements.</p>
Solution Hydro Alcoolique Clientèle	<p>Chaque salarié s'assure du bon approvisionnement des distributeurs de solution Hydro Alcoolique destinés aux clients.</p>
Aération des Locaux	<p>Les ouvrants sont ouverts lorsque le personnel y travaille.</p> <p>Aération de tous les locaux avant L'accueil des clients et après leur départ.</p> <p>Excepté pour la cuisine et la plonge qui restent en ventilation par dépression. (Portes et fenêtres Fermées)</p>

LINGES	Organisations
Température de Lavage du Linge <i>le Covid-19 perd son potentiel infectieux à partir d'une exposition à 56 degrés pendant vingt à trente minutes ou à 65 degrés pendant cinq à dix minutes"</i>	<p>Le couple temps/température pour le lavage du linge passe à 60 ° C / 30 minutes au minimum.</p> <p>Nappage et linge des enfants de la colonie également.</p> <p>Pour le linge de lit et de toilette 90 °comme à l'habitude.</p> <p>Stockage du linge sale en sac fermé Accès en Lingerie Limité Respect de la Marche en Avant « sale / propre »</p>

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 1 Hôtellerie Ménage 1/2

Etapas	Organisations
<p>Ménage des espaces Communs</p> <p>Hall. WC . Circulation.</p>	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i></p> <p>L'utilisation du désinfectant DS 5001 NF 14476 remplace l'ensemble des produits. Cf Annexe « A »</p> <p>Une ronde de désinfection « poignées de portes, robinets, boutons et interrupteurs ». est mise en place avec une fiche des horaires de Passages visible des clients.</p>
<p>Ménage Piscine</p>	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i></p> <p>La fréquence reste la même. Les vestiaires casiers sont condamnés.</p> <p>S'il veut se servir des transats qui ne seront pas désinfectés par nos équipes, le client a à disposition un gros pulvérisateur désinfectant DS 5001 NF 14476, les affiches Annexe « A » ainsi que les fiches techniques et de sécurité.</p> <p>Une ronde de désinfection « poignées de portes, robinets, boutons et interrupteurs ». est mise en place avec une fiche des horaires de Passages visible des clients.</p> <p>Le personnel utilisant les locaux, Exemple animateur est responsable de la désinfection de son poste de travail et de son équipement.</p>
<p>Ménage hébergement</p> <p>Chambres Hôtelières</p> <p><i>Une aération de 6 h est appliquée entre deux locations.</i></p>	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i></p> <p><i>(Entre autres : port du masque et des gants, travail en duo à éviter...)</i></p> <p>Nos équipes :</p> <p><i>Marche en avant dans le nettoyage des locaux</i></p> <p><i>Aérer la chambre</i></p> <p><i>1 Débarrassage du sale</i></p> <p><i>2 Désinfection nettoyage</i></p> <p>3 Equipement de l'espace en linges et documents.</p> <p>Les poignées, robinets, télécommande, dossier de chaises font l'objet d'une attention plus accrue encore.</p> <p>La désinfection humide s'opère désormais sans rinçage ni essuyage.</p> <p>Le Client a à disposition des sacs pour le linge sale. (sacs poubelles).</p> <p>Les Locaux, placards de produits et ustensiles de ménage habituellement destinés aux clients sont pourvus de pulvérisateurs désinfectant DS 5001 NF 14476. Y sont affichés l'annexe « A » ainsi que les fiches techniques et de sécurité.</p> <p>Des sacs Poubelles y sont stockés en quantité.</p> <p>Le désinfectant DS 5001 NF 14476 remplace l'ensemble des produits.</p> <p>Il est demandé au client : De respecter les horaires d'Arrivée de de départ afin aérer les chambres 6 h.</p> <ul style="list-style-type: none"> - de déposer son linge de lit et de toilette dans un sac poubelle fermé (sac qu'il trouvera dans sa chambre). - de laisser, à son départ, sa chambre s'aérer par l'ouverture de sa fenêtre - de déposer à l'accueil sa clé de chambre et son badge. <p>Le client est invité à débarrasser sa chambre des papiers et déchets en les déposant dans un sac poubelle hermétiquement fermé.</p>

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 1 Hôtellerie Ménage suite 2/2

<p>Ménage hébergement</p> <p>hébergement Gîtes</p> <p><i>Une aération de 6 h est appliquée entre deux locations.</i></p>	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i> <i>(Entre autres : port du masque et des gants, travail en duo à éviter...)</i></p> <p>Nos équipes : Marche en avant dans le nettoyage des locaux Aérer la chambre Changer le sac de l'aspirateur.</p> <p>1 Débarrassage du sale 2 Désinfection nettoyage 3 Equipement de l'espace en linges et documents.</p> <p>Les poignées, robinets, télécommande, dossier de chaises font l'objet d'une attention plus accrue encore. La désinfection humide s'opère désormais sans rinçage ni essuyage. Le Client a à disposition des sacs (sacs poubelles). pour le linge sale et un kit de ménage et de désinfection.</p> <p>Le désinfectant DS 5001 NF 14476 remplace l'ensemble des produits. Cf Annexe « A »</p> <p>Il est demandé au client : De respecter les horaires d'Arrivée de de départ afin aérer les chambres 6 h.</p> <ul style="list-style-type: none">- de déposer son linge de lit et de toilette dans un sac poubelle fermé (sac qu'il trouvera dans sa chambre).- de laisser, à son départ, sa chambre s'aérer par l'ouverture de ses fenêtres- de déposer à l'accueil sa clé de chambre.- De mettre en route à son départ, un cycle de lavage au lave-vaisselle à 60°C avec l'ensemble de la vaisselle utilisée. <p>Le client est invité à débarrasser son gîte des papiers et déchets en les déposant dans un sac poubelle hermétiquement fermé.</p> <p>Chaque Gîte est équipé d'un kit de nettoyage gratuit mis à disposition dans la cuisine. Ce Kit comprend des produits pour lave-vaisselle manuel et électroménager. Un pulvérisateur désinfectant DS 5001 NF 14476. l'annexe « A » ainsi que les fiches techniques et de sécurité. De la crème à récurer des lavettes et éponges neuves. Des sacs poubelles.</p>
--	---

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 2 Hôtellerie Production Cuisine

Etapas	Organisations
Production Plonge	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i> <i>Entre autres : port du masque, Lavage des mains, tenues, travail en duo à éviter.</i></p> <p>Notre exigence est renforcée sur</p> <ul style="list-style-type: none">Le « plan de maîtrise sanitaire » garantissant la sécurité alimentaire des clients.Les Autos contrôles journaliers et par exception.Le respect des bons usages de la profession.Le bon temps de contact de nos produits de nettoyage désinfection. <p>Une ronde de désinfection « poignées de portes, robinets, boutons et interrupteurs » est mise en place avec un affichage des horaires de Passage.</p> <p><i>Attention si, dans l'établissement, le désinfectant DS 5001 NF 14476 remplace l'ensemble des produits. Le « C simple » continu d'équiper nos 4 centrales de Distribution.</i> <i>En production et plonge, les produits d'hygiène spécifiques à la restauration demeurent inchangés. Cf Tableau de Nettoyage désinfection Cuisine et Annexes.</i> <i>Ces produits ont la propriété d'être à usage alimentaire.</i></p>
Accueil réception Fournisseurs	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i> <i>Entre autres : port du masque, Présence en équipe à éviter, lavage des mains.</i></p> <p>Le lieu de réception, le pupitre et la table de décartonnage des marchandises doit être encore plus entretenue.</p> <p>Pas d'objet personnel Pas de contact avec le livreur.</p>

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 3 Hôtellerie Distribution Service ¼

Etapas	Organisations
<p>Restaurant</p> <p>Secteur Adulte</p>	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i></p> <p>Les règles : Le lavage des mains est obligatoire en rentrant au restaurant .Une borne de gel hydroalcoolique est mise à disposition de la clientèle à l'entrée du restaurant. Mais également à la sortie et au tableau d'inscription pour les pique-niques et remplacement.</p> <p>Les clients doivent porter un masque, sauf lorsqu'ils sont à table.</p> <p>Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies. La limite de convives par table est de 10 personnes, formant un groupe de personnes homogène (famille, amis) et pré-constitué;</p> <p>Le nombre de tables, regroupements, cellules familiales est fixé à 20 Unités.</p> <p>Circulations :</p> <p>Afin de limiter les croisements, les circulations sont organisées par un circuit « Sens de l'entrée et de la sortie. « marche en avant ». Des mesures d'espacement entre les personnes sont précisées via affichage, marquage au sol.</p> <p>Dispositions des tables et mobilier Emplacement à table :</p> <p>Disposition laissant 1m minimum de distance entre chaque table. Des claustras sont installés Le nombre de tables, regroupements cellules familiales est fixé à 20 Unités. La table est allouée pour la semaine. Le rapprochement de familles, s'il est demandé ne se fera que sur demande explicite et conjointe des personnes voulant se rapprocher.</p> <p>Le Service des repas :</p> <p>les tables ne sont servies que par une seule personne durant tout le repas. Mise en place d'un process de lavage des mains toutes les 15 minutes au minimum pour tous les collaborateurs au minima et Un lavage des mains entre la zone « propre » et « sale » . Les boissons sont servies à table. (pas de libre-service, ni fontaine) Les salières, poivrières restent sur tables durant tout le séjour. Le café est servi à table. Pas de restauration sur les tables de la terrasse. La soirée « fruits de Mer » ne donnera pas lieu à un regroupement des familles sur une seule même table de banquet.</p>

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 3 Hôtellerie Distribution Service 2/4

Etapas	Organisations
Restaurant Secteur Adulte Suite	<p>Le Service du petit-déjeuner :</p> <p>Il a lieu sous forme de buffet où les mesures d'espacement entre les personnes et le sens de circulation sont précisées via affichage, marquage au sol.</p> <p>Le client masqué passera commande de l'ensemble des mets et boissons auprès de l'employé de service qui lui prépare son plateau.</p> <p>En fin de petit-déjeuner, plateau est laissé sur table (pas de débarrassage).</p> <p>Les Serviettes de table :</p> <p>Chaque résidant a à disposition une pochette cartonnée personnelle où il appose son nom. Cette pochette reste durant tout le séjour sur sa table.</p> <p>Nettoyage - désinfection :</p> <p>L'utilisation du désinfectant DS 5001 NF 14476 remplace l'ensemble des produits. Cf Annexe « A »</p> <p>La désinfection des hauts de dossiers de chaise est effectuée après chaque repas.</p> <p>Une ronde de désinfection « poignées de portes, robinets, boutons et interrupteurs » est en place avec une fiche des horaires de Passages visible des clients.</p>

Bar	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i></p> <p><i>(Entre autres : port du masque et nettoyage des mains entre chaque client...)</i></p> <p>Les règles :</p> <p>Pas de consommation des boissons au Comptoir. (Affichage).</p> <p>2 zones sont matérialisées sur le comptoir pour passer commande et retirer ses consommations sur plateau. (plateau pvc uniquement pour faciliter sa désinfection)</p> <p>Le règlement s'effectue dans le même temps en privilégiant Le crédit sur la facture de sa chambre. (Identification par le nom)</p> <p>Le client est invité à consommer sur la terrasse ou dans les salons d'accueil.</p> <p>Le serveur se lave les mains entre chaque commande et après chaque manipulation de monnaie.</p> <p>Le client ne débarrasse pas sa table afin que le serveur puisse identifier son emplacement à le désinfecter.</p>
-----	---

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 3 Hôtellerie Distribution Service 3/4

Etapas	Organisations
<p>restaurant</p> <p>Secteur Enfant</p>	<p><i>En plus des organisations mises en place précédemment dans le tronc commun aux services Hôtelières.</i></p> <p>Les règles :</p> <p>Nettoyage systématique des mains à l'arrivée et après le repas. Les règles sont annoncées par l'équipe encadrante lors des premiers repas et rappeler à chaque fois que nécessaire en privilégiant l'information orale à une surabondance d'affichage. Seule l'affiche concernant les gestes barrières est affichée. Seules les personnes ayant une place assise peuvent être accueillies dans la salle de restaurant enfant.</p> <p>Circulations : Afin de limiter les croisements, les circulations sont organisées par l'équipe encadrante dans le temps de repas, de l'entrée à la sortie de la salle de restauration. Le contrôle du respect des consignes est sous la surveillance de l'équipe de direction de la colonie de vacances.</p> <p>Dispositions des tables et mobilier :</p> <p>Disposition laissant 1m minimum de distance entre chaque table. Des cloisons (barrières physiques) sont installées</p> <p>Emplacement à table :</p> <p>Il est prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique que celles appliquées dans le protocole sanitaire des Etablissements recevant des mineurs.</p> <p>Le Service des repas :</p> <p>La vaisselle, les couverts sont posés sur table et ce même pour le petit déjeuner qui ne peut plus faire l'objet d'un service sous forme de buffet self-service. L'utilisation des salières, poivrières est proscrite Avant le début du service, l'équipe de direction désigne un chef de table qui assure le service des mets du plat à l'assiette et de la boisson</p> <p>Débarrassage des tables : Avant la fin du service l'équipe de direction désigne un Chef de table qui effectue le débarrassage.</p> <p>Les serviettes de tables :</p> <p>Ne pouvant faire l'objet d'un rangement sans multiplier les risques de contact, elles sont remplacées par des serviettes en papier disposées individuellement sur les assiettes jetées en fin de repas dans les poubelles présentes dans la salle par chaque utilisateur.</p>

Partie 4 Mesures Spécifiques à nos Activités

Fiche 6 – 3 Hôtellerie Distribution Service 4/4

Etapas	Organisation
Restaurant Secteur Enfant Suite	<p>La participation des enfants aux tâches de nettoyage :</p> <p>Partie intégrante de notre projet pédagogique, les enfants participent à tour de rôle. Les règles seront définies par l'équipe de d'encadrement.</p> <p>Les repas à l'extérieur et les goûters :</p> <p>Ils doivent respecter par leurs organisations l'ensemble des mesures citées précédemment.</p> <p>Nettoyage - désinfection :</p> <p>L'utilisation du désinfectant DS 5001 NF 14476 remplace l'ensemble des produits. Cf Annexe « A »</p> <p>La désinfection des tables est effectuée après chaque repas. 3 fois par jour</p> <p>Une ronde de désinfection « poignées de portes, robinets, boutons et interrupteurs ». est mise en place avec un affichage des horaires de Passage.</p>